

Critères compétition  
Massy escalade saison 2023 - 2024

<b>Critères séniors</b> <b>valable pour la saison suivante (hors vitesse)</b>	
<b>Critères élités</b>  (Prise en charge financière intégrale)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appartenance à l'équipe de France élite / relève la saison passée</li><li>- Participation à des compétitions de niveau internationales (coupes d'Europe, du monde, championnat d'Europe et championnat du Monde la saison passée).</li><li>- Top 15 au championnat de France la saison passée</li><li>- Podium en coupe de France la saison passée (validation de la coupe de France en question par les coaches)</li><li>- Pour les jeunes passants séniors, voir les critères jeunes</li></ul>
<b>Critères relèves</b>  (Prise en charge financière partielle avec complément de 40 euros par compétition)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Finale en coupe de France la saison passée (validation de la coupe de France en question par les coaches)</li><li>- Demi-finaliste au championnat de France</li><li>- Finale au semi France</li><li>- Dérogation possible pour les grimpeurs n'appartenant pas à la team élite (voir avec les coaches)</li></ul>
Les grimpeurs ne rentrant pas dans l'ensemble de ces critères peuvent participer aux compétitions (validés en amont avec les coaches de la team haut niveau) avec un complément de 80 euros par compétition.	

La prise en charge des compétitions nationales ( Coupes de France, ½ finale Championnats de France, Championnats de France ) comprend les frais des entraîneurs dépêchés par le club, les frais d'inscription, les frais de déplacement collectifs et optimisés validés par le club, les frais de logement organisés exclusivement par le club. Tous les autres frais restent à la charge des compétiteurs.

Attention, ces prises en charges peuvent évoluer en fonction des résultats au cours de la saison ainsi qu'en fonction du comportement des grimpeurs.

NB : Les frais d'inscription aux championnats départementaux et régionaux et aux opens régionaux au calendrier du club sont pris en charge par le club, ainsi que les frais des entraîneurs ( Pas de prise en charge ni organisation des déplacements et nuitées sauf exception ).

Critères compétition  
Massy escalade saison 2023 - 2024

<b>Critères jeunes pour les catégories U18 et U20</b> <b>valable pour la saison suivante (hors vitesse)</b> <i>Ces critères ne s'appliquent pas aux U12 U14</i>	
<b>Critères élités</b>  (Prise en charge financière intégrale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appartenance à l'équipe de France élite / espoir la saison passée</li> <li>- Participation à des compétitions de niveau internationales (coupes d'Europe, championnat d'Europe et championnat du Monde) la saison passée.</li> <li>- Top 10 au championnat de France la saison passée</li> <li>- Finalistes en coupe de France la saison passée (validation de la coupe de France en question par les coaches)</li> </ul>
<b>Critères relève</b>  (Prise en charge financière partielle avec complément de 40 euros par compétition)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Top 10 en coupe de France la saison passée (validation de la coupe de France en question par les coaches)</li> <li>- Demi-finaliste au championnat de France</li> <li>- Finale au semi France</li> <li>- Dérogation possible pour les grimpeurs n'appartenant pas à la team élite (voir avec les coaches)</li> </ul>
Les grimpeurs ne rentrant pas dans l'ensemble de ces critères peuvent participer aux compétitions (validés en amont avec les coaches de la team haut niveau) avec un complément de 80 euros par compétition.	

La prise en charge des compétitions nationales ( Coupes de France, ½ finale Championnats de France, Championnats de France ) comprend les frais des entraîneurs dépêchés par le club, les frais d'inscription, les frais de déplacement collectifs et optimisés validés par le club, les frais de logement organisés exclusivement par le club. Tous les autres frais restent à la charge des compétiteurs.

Attention, ces prises en charges peuvent évoluer en fonction des résultats au cours de la saison ainsi qu'en fonction du comportement des grimpeurs.

NB : Les frais d'inscription aux championnats départementaux et régionaux et aux opens régionaux au calendrier du club sont pris en charge par le club, ainsi que les frais des entraîneurs ( Pas de prise en charge ni organisation des déplacements et nuitées sauf exception ).